BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2595

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

485 006 613 RCS Nanterre.
MANDA (EX-SID).
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 20000.00 EUR.
Adresse : 30, Terrasse Bellini, 92800 Puteaux.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Manda (ex- Hello Syndic) Société par actions simplifiée Au capital de : 3 320 729,90 EUR Siège social 30 Terrasse Bellini 92800 Puteaux N° RCS 828 499 897 RCS Nanterre, est société absorbante Manda (ex-SID) Société par actions simplifiée Au capital de : 20 000,00 EUR Siège social 30 Terrasse Bellini 92800 Puteaux N° RCS 485 006 613 RCS Nanterre, est société absorbée Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 279.250 euros Passif : 1.356.792 euros Actif net apporté : -1.077.542 euros Rapport d'échange : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce et dès lors que la so-ciété Manda (ex-Hello Syndic), Société Absorbante et société mère de la Société Absorbée détient, à la date des présentes, et s'engage à conserver jusqu'à la Date de Réalisation de la fusion, la totali-té des actions représentant la totalité du capital social et des droits de vote de la Société Absorbée, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la Société Absorbée contre des actions de la Socié-té Absorbante. Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions nouvelles de la Société Absorbante contre les actions de la Société Absorbée, ni à augmentation du capital de la Société Absorbante. En conséquence, il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange. Les 10.000 actions de la Société Absorbée se trouveront annulées du fait de la réalisation définitive de la fusion. Montant prévu de la prime de fusion : NEANT Montant prévu du mali de fusion : 1.077.542 euros Date du projet commun de fusion : 13/11/2026 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour Manda (ex-Hello Syndic) et pour Manda (ex-SID) le 16/11/2026 au Greffe du Tribunal de commerce de Nanterre..